

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Coteaux Arrats Gimone se réunira, en séance ORDINAIRE :

Le Jeudi 11 décembre 2025 à 18h30 au BATAC (ZA Lafourcade) à GIMONT

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 25/09/2025

Compte rendu des Délégations du Président et du Bureau

I. DELIBERATIONS :

ADMINISTRATION GENERALE :

- Mise en place du Dispositif « Aide aux commerces » ;
- Modification de l'Intérêt Communautaire :
 - o Evolution de l'intérêt communautaire au sein de la compétence supplémentaire : « Action Sociale d'intérêt communautaire » : ajout du SPPE Service public petite enfance
 - o Evolution de l'intérêt communautaire au sein de la compétence obligatoire : « *Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire* » : extension de l'aide aux commerces aux 30 Communes
- Délégations de compétences du Conseil Communautaire au Bureau et au Président en lien avec les compétences « Développement économique » et « PLUi » ;
- Dénomination de la voie interne à l'extension de la ZA Sud et classement des parcelles dans le domaine public
- Désignation d'un membre délégué suppléant au Conseil Syndical du Pays Porte des Gascogne

URBANISME :

- Mise en place d'une convention pré-opérationnelle EPF « Entrée de Ville » sur le secteur Est de Gimont avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie et la Commune de Gimont
- Modification simplifiée du PLU d'Aubiet – modalités de mise à disposition au public

ADMINISTRATION / FINANCES :

- Modification statutaire du SICTOM Est
- Décision Modificative n° 2 du budget Principal de la 3CAG
- Décision Modificative n° 2 du budget annexe BATAC
- Décision Modificative n° 2 du budget annexe TAD
- Ouverture d'un quart des crédits à la section d'investissement par anticipation
- Révision libre des attributions de compensation – Article 1609 nonies C du CGI
- Vote des Attributions de Compensation provisoires au titre de l'exercice 2026

- Retrait de la délibération n° 2025-09-081 concernant l'acquisition d'un terrain auprès de la Commune de Saramon pour la réalisation d'un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE)
Acquisition à l'euro symbolique
- Retrait de la délibération n° 2025-09-082 concernant l'acquisition d'un terrain auprès de la Commune d'Aubiet pour la réalisation d'un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE)
Acquisition à l'euro symbolique.
- Convention tripartite entre le SMIS, la Communauté de Communes Gascogne Toulousaine et la 3CAG portant sur le versement, par anticipation, d'acomptes à la contribution au SMIS par les EPCI membres pour l'année 2026
- Modification des tarifs du cinéma et du règlement intérieur relatif aux Cinés débats

RESSOURCES HUMAINES :

- Modification du tableau des emplois

OFFICE DE TOURISME :

- Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme : Renouvellement partiel du collège des élus

II. QUESTIONS DIVERSES

Gérard ARIES

Président de la Communauté de Communes
DES COTEAUX ARRATS GIMONE

